

[Texte]

Second, and I support you, Mr. Chairman, once we agree how this committee is going to operate, then we operate within that framework, whether it is members of this committee, substitutes or non-members. It is an important issue, but it is a different one.

Mr. Belsher: Under the new rules, I am not sure we have as much freedom as we once had to go to all the committees or only to ones within the bailiwick of the committees we are assigned to.

Mr. Simmons: That is true. We are not talking about substitutes; we are talking about a guy who hears that Jake Epp or John Crosbie will be here and wants to come and ask him a particular question.

Mr. Belsher: It is a case of whether or not there is time for him to get on.

• 1030

Mr. Simmons: It stands to reason also, Mr. Chairman, that if there is somebody in my caucus or in Ross's caucus who wants to ask a particular minister, what that non-member does in effect is bargain with me or Ross, as the case may be, to take my place, so it becomes a trade-off situation. I forfeit my opportunity in order for somebody else to raise questions that he or she would like to raise. I think that is a fair trade-off.

The Chairman: So you accept that in the next meeting or another meeting we will be discussing this topic more. I think we have to understand the new rules, and we are bound by the new rules.

We will go to item number 3.

Mr. Gardiner: I will move number 3, Mr. Chairman, the expenses for witnesses.

Motion agreed to

The Chairman: Ross, you want to delay number 5.

Mr. Belsher: Yes, I would like to delay number 5, if you would.

Mr. Simmons: Why are we delaying this?

Mr. Belsher: Because I do not have my homework done.

Mr. Gardiner: Mr. Chairman, I would go along with delaying if you would like to come back to that to make a decision. First of all, I would just say that from our experience from being on the previous committee, when we split it up, I think it worked fairly well. We did two years of that. You might want to consult with your colleagues on that. I think it worked fairly well.

I would hope that if we are going to delay that discussion, we really have, what, two weeks left of the House before we rise, and it is my hope that we would be able to get at least the Minister of Fisheries before us some time before that. So I hope we do not delay what this group or perhaps a subcommittee on fisheries can do prior to the House rising for the summer. If we can consult and make a decision on that fairly quickly, then I will go along with that, Mr. Chairman.

[Traduction]

Deuxièmement, et je suis d'accord avec vous sur ce point, monsieur le président, une fois que nous aurons établi comment le comité devrait fonctionner, il faudra se tenir à cette décision, qu'il s'agisse des membres du comité, des substituts ou des députés qui ne sont pas membres. C'est une question importante, mais c'est une autre histoire.

M. Belsher: Selon les nouvelles règles, je ne suis pas sûr que nous soyons aussi libres qu'auparavant d'assister aux séances de n'importe quel comité, ou si nous devons nous en tenir aux comités dans le domaine de ceux auxquels nous avons été nommés.

M. Simmons: C'est exact. Nous ne voulons pas parler ici des substituts, mais bien des députés qui entendent dire par exemple que Jake Epp ou John Crosbie va être ici et qui voudraient venir leur poser une question précise.

M. Belsher: Il s'agit de savoir si nous avons le temps de permettre à ces députés-là d'intervenir.

M. Simmons: Il est bien certain également, monsieur le président, que si un membre de mon parti ou de celui de Ross veut poser une question à un ministre et qu'il n'est pas membre du comité, il nous demande à moi ou à Ross, selon le cas, de prendre notre place; c'est donc en fait un échange. Je cède mon tour pour que quelqu'un d'autre puisse poser une question qui lui tient à coeur. Je pense que c'est tout à fait juste.

Le président: Vous êtes donc d'accord pour que nous discussions de cette question un peu plus longuement au cours de la prochaine séance, ou d'une autre. Je pense que nous devons bien comprendre les nouvelles règles, puisque nous serons tenus de les respecter.

Nous allons maintenant passer au troisième point.

M. Gardiner: Monsieur le président, je propose la motion 3 qui porte sur les dépenses des témoins.

La motion est adoptée

Le président: Ross, vous vouliez reporter la motion n° 5.

M. Belsher: Oui, j'aimerais reporter la motion n° 5, si vous êtes d'accord.

M. Simmons: Pourquoi?

M. Belsher: Parce que je n'ai pas fait mes devoirs.

M. Gardiner: Monsieur le président, je serais d'accord pour reporter cette motion si vous êtes prêt à y revenir et à prendre une décision à ce sujet. Premièrement, je voudrais simplement souligner que, d'après notre expérience passée, il me semble que la division du comité en sous-comités fonctionnait assez bien. Nous l'avons fait pendant deux ans. Vous voudrez peut-être consulter vos collègues à ce sujet. Je pense que cela allait pas mal bien.

Si nous remettons à plus tard cette discussion, il nous reste à peu près deux semaines avant l'ajournement d'été, et j'espère bien que nous pourrions au moins entendre d'ici là le ministre des Pêches. J'aimerais donc que nous ne retardions pas les travaux que ce groupe, qui pourrait peut-être prendre la forme d'un sous-comité des pêches, pourrait entreprendre avant que la Chambre prenne congé pour l'été. Si nous pouvons nous consulter et prendre une décision à ce sujet assez rapidement, cela me va, monsieur le président.